

La Belgique se déchire après l'échec du CETA

Le refus des Wallons de ratifier l'accord de libre-échange entre l'UE le Canada provoque une crise institutionnelle

BRUXELLES - bureau européen

Le premier ministre belge, Charles Michel, devait réunir, lundi 24 octobre, le Comité de concertation, qui rassemble les principaux ministres fédéraux et les représentants des régions, et est censé apaiser, par consensus, les conflits entre les différents niveaux de pouvoir du royaume. Au menu, le refus du gouvernement et du Parlement de Wallonie de donner l'autorisation à M. Michel d'approuver, au nom de la Belgique, le CETA, le projet de traité de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et le Canada.

Ultime médiation

L'affaire est un casse-tête pour l'UE, mais aussi pour le gouvernement fédéral belge, favorable à l'accord mais entravé par le « non » du ministre-président socialiste de la Wallonie, Paul Magnette. La ministre canadienne du commerce international, Chrystia Freeland, a rompu les discussions, vendredi 21 octobre, tandis que le sommet des chefs

d'Etat et de gouvernement européens, censé préparer la signature prévue avec le Canada, jeudi 27 octobre à Bruxelles, ne pouvait que constater l'échec. Une ultime médiation tentée, samedi 22, par Martin Schulz, le président du Parlement européen, a été vaine.

Contrairement à son homologue wallon, le gouvernement régional de la Flandre prône, lui, l'approbation du CETA, qu'il estime favorable au développement des exportations. D'où une relance des tensions institutionnelles que M. Michel s'employait, depuis deux ans, à apaiser. Seul parti francophone face aux trois partis flamands de sa coalition, le Mouvement réformateur de M. Michel est désormais également isolé en

Wallonie, où tous les autres partis s'opposent au CETA. Il sera donc désormais très difficile pour le premier ministre de rester une sorte de médiateur au sein du très complexe système belge, d'autant que les majorités politiques en Flandre et en Wallonie sont différentes et promptes à s'invectiver.

« *Le PS a totalement perdu le nord* », pouvait-on lire en fin de

Les libéraux poussent le premier ministre à passer outre le refus wallon

semaine sur le compte Twitter de l'Alliance néoflamande (N-VA), le principal parti néerlandophone, encombrant allié de M. Michel. D'autres formations du nord de la Belgique ne sont pas plus tendres pour la Wallonie et son ministre président. « *Magnette restera comme le fossyeur de la Belgique* », a écrit un eurodéputé chrétien-démocrate, dont le parti est un autre allié de M. Michel. Les libéraux de l'Open VLD, également membres de la majorité fédérale, poussent, eux, le premier ministre à passer outre le refus wallon. Ils ont déposé une résolution en ce sens, quitte à provoquer une crise institutionnelle.

La Flandre, principal moteur des réformes qui ont abouti à détricoter progressivement les pouvoirs de l'Etat central, semble découvrir aujourd'hui les conséquences possibles de ce qu'elle a voulu mettre en place. Le pays démontre, en tout cas, que, pour la première fois, il est incapable, faute d'accord entre ses composantes, d'approuver un engagement international. D'où l'inquiétude de M. Michel quant aux

dégâts que causera cet épisode pour un Etat fondateur de l'UE, qui abrite, par ailleurs, ses institutions.

Démarche « pas très habile »

Le chef du gouvernement belge a été invité par Donald Tusk, le président du Conseil européen, à lui fournir, lundi soir, la réponse définitive de son pays. Visiblement excédé, M. Tusk a lancé un ultimatum: il exige un oui ou un non pour confirmer, ou infirmer, la tenue du sommet UE-Canada du 27 octobre. « *Une démarche pas très habile, s'il s'agissait de calmer les esprits et de tenter de décrocher, quand même, un accord* », souligne un expert de la Commission européenne. Jean-Claude Juncker croit d'ailleurs possible de convaincre les Wallons et de décrocher un accord dans quelques semaines, voire quelques mois.

De nouvelles propositions de la Commission ont été transmises, dimanche, à M. Magnette. Elles visaient notamment à répondre à ses objections quant à la protection des investissements. Une disposition qui permettrait à des multinationales de porter plainte contre un Etat s'il adoptait une politique présumée contraire à leurs intérêts. Ce nouveau texte a été jugé « *décevant* » par les responsables wallons, et M. Magnette a critiqué l'ultimatum de M. Tusk, estimant qu'il n'était « *pas compatible avec le processus démocratique* ». Sur Twitter, le ministre-président wallon ajoutait: « *Domage que les pressions de l'UE sur ceux qui bloquent la lutte contre la fraude fiscale ne soient pas aussi intenses.* » Une allusion à Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, qui a dirigé pendant des années le gouvernement luxembourgeois. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS